

SECTION 1: Identification de la substance/mélange et de la société/entreprise**1.1 Identificateur de produit**

- Nom commercial RHODASURF ON 870

1.2 Utilisations pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations contre-indiquées**Utilisations de la substance/du mélange**

- Tensio-actifs pour applications diverses
- Emulsifiant

1.3 Renseignements sur le fournisseur de la fiche signalétique**Société**

Solvay Canada Inc.,
NOVECARE
Brookfield Place, Suite 4400
181 Bay Street
Toronto, ON, M5J2T-3, CA
Telephone number: 800-973-7873

1.4 Numéro de téléphone en cas d'urgence

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN FUITE, INCENDIE, D'EXPOSITION OU D'ACCIDENT, APPELER: CHEMTREC
800-424-9300 aux États-Unis et au Canada, ou 703-527-3887 pour l'international appels à frais virés.

SECTION 2: Identification des dangers

Bien que le SIMDUT n'ait pas adopté la partie environnementale des réglementations SGH, le présent document peut comprendre des informations sur les effets environnementaux.

2.1 Classification de la substance ou du mélange**Règlement sur les produits dangereux (WHMIS 2015)**

Poussière combustible, Catégorie 1

Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air.

2.2 Éléments pour les étiquettes**Règlement sur les produits dangereux (WHMIS 2015)****Mention d'avertissement**

- Avertissement

Déclarations sur les risques

- Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air.

2.3 D'autres dangers qui ne résultent pas de la classification

- H401: Toxique pour les organismes aquatiques.
- H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 3: Composition/Information sur les composants**3.1 Substance**

II - Nature chimique Alcools C12-20 éthoxylés

WHMIS Impuretés et ingrédients dangereux

Nom Chimique	Numéro d'identification No. CAS	Concentration [% wt/wt or V/V]
Alcohols, C16-18 and C18-unsatd., ethoxylated	68920-66-1	>= 99 - <= 100

WHMIS Ingrédients et impuretés non-dangereux

Nom Chimique	Numéro d'identification No. CAS	Concentration [% wt/wt or V/V]
eau	7732-18-5	0.1- 1

3.2 Mélange

Non applicable, le produit est une substance.

SECTION 4: Premiers soins**4.1 Description des mesures pour les premiers secours****Conseils généraux**

- Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.
- Le secouriste doit se protéger.
- Mettre les vêtements contaminés dans un sac hermétiquement fermé pour une décontamination ultérieure.

En cas d'inhalation

- Voies d'exposition négligeables ou improbables
- Si la personne respire, l'amener à l'air frais.
- Consulter un médecin si nécessaire.

En cas de contact avec la peau

- En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et chaussures contaminés.
- Appeler un médecin si de l'irritation se développe ou persiste.
- Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

En cas de contact avec les yeux

- Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
- Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

En cas d'ingestion

- Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.
- Si la victime est consciente :
 - Rincer la bouche à l'eau.
 - Garder la personne tranquille.
 - Ne rien donner à boire.
 - Ne pas laisser la victime sans surveillance.

- Le vomissement peut se produire spontanément.
- En cas d'ingestion suivie de vomissement, le produit peut pénétrer dans les poumons.
- Mettre la victime sur le côté.
- Demander conseil à un médecin.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Effets

- Le contact cutané peut aggraver une maladie cutanée existante.
- L'inhalation du produit peut aggraver les problèmes respiratoires chroniques existants tels que l'asthme, l'emphysème ou la bronchite.

4.3 Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis

Avis aux médecins

- Traiter de façon symptomatique.
- Aucun antidote spécifique n'est disponible.
- Tout traitement doit être basé sur les signes et les symptômes de détresse présentés par le patient. Il faut tenir compte de la possibilité de surexposition à d'autres substances que ce produit.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Produit d'extinction

Moyen d'extinction approprié

- Eau pulvérisée
- Mousse
- Dioxyde de carbone (CO₂)
- Poudres polyvalentes.

Moyens d'extinction inadéquats

- Jet d'eau à grand débit
- (émulsion possible)

5.2 Dangers particuliers relatifs à la substance ou au mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie

- En cas d'incendie :
- brûle
- Des produits de décomposition dangereux se forment en cas d'incendie.
- Risque d'explosion de poussières.
- Éviter la formation de poussières; des poussières fines dispersées dans l'air à des concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'allumage, présentent un risque d'explosion des poussières.

Produits de combustion dangereux:

- Par combustion ou par décomposition thermique (pyrolyse), libère :
- Oxydes de carbone

5.3 Précautions à prendre par les pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers

- Les pompiers doivent porter un appareil de protection respiratoire autonome approuvé NIOSH/MSHA et des vêtements de protection complets.

Méthodes spécifiques de lutte contre le feu

- Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie.

Autres informations

- Procédure usuelle pour feux d'origine chimique.
- Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
- Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- Porter un équipement de protection adéquat.
- Pour plus d'informations, se reporter au § 8 : « Contrôle de l'exposition-protection individuelle ».

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Arrêter la fuite. Redresser les emballages endommagés (fuite en haut) pour stopper l'écoulement du liquide.
- Endiguer et contenir l'épandage.
- Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
- Prendre toutes dispositions nécessaires pour éviter le rejet accidentel du produit dans les égouts et dans les cours d'eau, en cas de rupture des récipients ou des systèmes de transfert.

6.3 Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

- Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

Interdictions

- Éviter la formation de poussière.
- Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

Récupération

- Confiner le déversement, ramasser avec un matériel absorbant non combustible (ex : sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer vers un contenant pour élimination conformément aux règlements nationaux/locaux. (Voir la section 13).
- Laisser se solidifier.
- Enlever à la pelle ou balayer.
- Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.
- Garder dans des contenants proprement étiquetés.
- Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Décontamination/nettoyage

- Laver le reliquat non récupérable à grande eau.
- Nettoyer soigneusement la surface contaminée.
- Récupérer les eaux de lavage pour élimination ultérieure.
- Décontaminer les outils, l'équipement et l'équipement de protection personnel dans une zone réservée.
-

Élimination

- Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Conseils supplémentaires

- Le matériel peut créer des conditions glissantes.
- Écarter le plus rapidement possible toute matière incompatible

6.4 Référence à d'autres sections

- 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE
- 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
- 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

SECTION 7: Manipulation et entreposage**7.1 Précautions pour une manipulation sécuritaire**

- Si elle est manipulée sous forme liquide, il y a un risque important de brûlures du 1er, 2e ou 3e degré.
- Risque potentiel d'une explosion de poussières.
- Ne pas utiliser des outils qui peuvent provoquer des étincelles.
- Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion.
- Cette poudre ne doit pas être transportée dans des conduites ou des tuyaux non conducteurs.
- Le mélange peut se charger électrostatiquement : toujours mettre à la masse lors de transvasements.
- Utiliser seulement de l'équipement électrique adéquatement classé.
- Fournir un renouvellement d'air et/ou une ventilation aspirante suffisante dans les ateliers.
- Mise à la terre des installations.
- Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- De l'oxyde d'éthylène peut s'accumuler dans l'espace vide du contenant.
- Veiller à une ventilation adéquate.
- A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
- Éviter la formation de poussière.
- Éviter les accumulations de poussières. Nettoyer fréquemment.
- Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
- Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures d'hygiène

- L'hygiène personnelle est une pratique importante de maîtrise de l'exposition, et les mesures générales suivantes devraient être prises lorsque l'on travaille avec ce produit ou lorsqu'on le manipule :
 - 1) Ne pas stocker, utiliser et / ou consommer d'aliments, de boissons, de tabac ou de produits cosmétiques dans les zones où ce produit est stocké.
 - 2) Se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, de consommer du tabac, de se maquiller ou d'aller aux toilettes.
 - 3) Laver rapidement la peau exposée en cas de projection accidentelle ou de contact avec le matériau.
- L'utilisateur est responsable du contrôle de l'environnement de travail en accord avec les lois et règlements locaux.

7.2 Condition d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité

Mesures techniques/conditions d'entreposage

- Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière.
- Ne pas gerber les palettes.
- Stable dans des conditions normales.
- Garder dans un endroit sec, frais et bien aéré.
- Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.
- Tenir à l'écart des matières incompatibles à indiquer par le fabricant.
- Conserver à l'écart de: Réactions dangereuses possibles avec certains produits chimiques (Voir liste des matières incompatibles au § 10 : « Stabilité-Réactivité »), Oxydants forts, Réducteurs puissants.

Exigences pour les salles et les récipients de stockage

- Stable dans les conditions recommandées de stockage.

7.3 Types d'utilisation particuliers

- donnée non disponible

SECTION 8: Mesures de contrôle de l'exposition/protection individuelle

Remarques préliminaires : Ces recommandations fournissent des consignes générales à suivre lors de la manipulation de ce produit. Étant donné que les environnements de travail et les pratiques de manipulation sont sujets à variations, des procédures doivent être mises en place pour chaque application visée afin d'assurer la sécurité. Les fabricants d'équipements de protection sauront généralement vous aider à choisir, utiliser et entretenir les équipements de protection adéquats.

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition**Mesures de contrôle****Mesures d'ordre technique**

- Lorsque des mesures techniques sont préconisées dans les conditions d'utilisation ou s'il existe un potentiel d'exposition excessif, les mesures techniques de maîtrise des risques suivantes peuvent être utilisées pour minimiser efficacement l'exposition des employés :
-
- Système d'aspiration efficace

Mesures de protection individuelle**Protection respiratoire**

- Lorsque des équipements de protection respiratoire sont nécessaires, sélectionner un équipement certifié NIOSH / MSHA sur la base des concentrations atmosphériques réelles ou potentielles et en conformité avec les normes réglementaires appropriées et / ou avec les recommandations industrielles.
- En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains

- Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau
- Gants
- Manipulation du produit fondu :

- Ne pas porter des gants de coton.
- Ne pas porter des gants de cuir.
- Veuillez observer les indications données par le fournisseur de gants concernant leur perméabilité et le temps de pénétration. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que les risques de coupure, d'abrasion et la durée du contact.

Protection des yeux

- Les exigences en matière de protection des yeux et du visage dépendent des conditions de travail et des pratiques de manipulation du produit. Des équipements adaptés approuvés ANSI Z87 doivent être sélectionnés pour l'usage particulier prévu pour ce produit.
- Le contact avec les yeux doit être évité au moyen de :
 - Lunettes de sécurité avec protections latérales
 - Manipulation du produit fondu :
 - Lunettes de sécurité avec protections latérales
 - Écran facial

Protection de la peau et du corps

- Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau
- Chaussure protégeant contre les produits chimiques
- Vêtements étanches
- Manipulation du produit fondu :
 - Vêtement de protection
- Choisir un protecteur corporel selon son type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail.

Mesures d'hygiène

- L'hygiène personnelle est une pratique importante de maîtrise de l'exposition, et les mesures générales suivantes devraient être prises lorsque l'on travaille avec ce produit ou lorsqu'on le manipule :
 - 1) Ne pas stocker, utiliser et / ou consommer d'aliments, de boissons, de tabac ou de produits cosmétiques dans les zones où ce produit est stocké.
 - 2) Se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, de consommer du tabac, de se maquiller ou d'aller aux toilettes.
 - 3) Laver rapidement la peau exposée en cas de projection accidentelle ou de contact avec le matériau.
- L'utilisateur est responsable du contrôle de l'environnement de travail en accord avec les lois et règlements locaux.

Mesures de protection

- S'assurer que les douches oculaires et les douches de sécurité sont situées près du poste de travail.
- L'équipement de secours doit être immédiatement accessible, avec les instructions pour l'utilisation.
- La sélection de l'équipement individuel de protection approprié doit être basée sur une évaluation des caractéristiques de performance de l'équipement de protection en relation avec la(les tâche(s) à effectuer, les conditions ambiantes, la durée d'utilisation, et les risques et/ou les dangers potentiels qui peuvent être rencontrés pendant l'utilisation.
- L'équipement de protection doit être sélectionné conformément aux standards locaux en vigueur et en concertation avec le fournisseur de l'équipement.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Les propriétés physiques et chimiques dans les présentes représentent les propriétés types de ce produit. Contactez l'unité opérationnelle en utilisant le numéro de téléphone pour l'information sur le produit dans la Section 1 afin de connaître ses spécifications

PRCO90002121

Version : 2.01 / CA (3F)

www.solvay.com

exactes.

9.1 Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

<u>Aspect</u>	<u>Forme:</u> Solide cireux. <u>État physique:</u> solide <u>Couleur:</u> blanc cassé à jaune pâle
<u>Odeur</u>	légère
<u>Seuil de l'odeur</u>	donnée non disponible
<u>pH</u>	6.0 - 8.0 (10 % (m/m))
<u>Point de fusion/congélation</u>	<u>Point de ramollissement:</u> 109 °F (43 °C)
<u>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition</u>	donnée non disponible
<u>Point d'éclair</u>	459 °F (237 °C) vase ouvert Classe d'inflammabilité : Matériau inflammable
<u>Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)</u>	donnée non disponible
<u>Inflammabilité (solide, gaz)</u>	Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air.
<u>Limité d'inflammabilité/d'explosivité</u>	donnée non disponible
<u>Température d'auto-inflammation</u>	donnée non disponible
<u>Pression de vapeur</u>	0.10 mmHg (0.133322 hPa) (77 °F (25 °C))
<u>Densité de vapeur</u>	donnée non disponible
<u>Masse volumique</u>	1.03 - 1.04 g/cm3 (77 °F (25 °C))
<u>Densité relative</u>	donnée non disponible
<u>Solubilité</u>	<u>Solubilité dans l'eau:</u> soluble
<u>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</u>	donnée non disponible
<u>Température de décomposition</u>	donnée non disponible

Viscosité	donnée non disponible
Propriétés explosives	donnée non disponible
Propriétés comburantes	donnée non disponible

9.2 Autres informations

donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

- donnée non disponible

10.2 Stabilité chimique

- Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation

- Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4 Conditions à éviter

- Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.
- Tenir à l'écart des flammes et des étincelles.
- Electricité statique
- Éviter la formation de poussière.

10.5 Produits incompatibles

- Oxydants forts
- Agents réducteurs forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

- Par combustion ou par décomposition thermique (pyrolyse), libère :
- (Oxydes de carbone - CO + CO₂).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Alcohols, C16-18 and C18-unsatd.,
ethoxylated

N'est pas classé comme dangereux pour la toxicité aiguë selon le SGH.
approche par catégorie
Non classé nocif en cas d'ingestion

Toxicité aiguë par inhalation

donnée non disponible

Toxicité cutanée aiguë

Alcohols, C16-18 and C18-unsatd.,
ethoxylated

N'est pas classé comme dangereux pour la toxicité aiguë selon le SGH.
approche par catégorie
Non classé nocif par contact avec la peau

Toxicité aiguë (autres voies d'administration)

donnée non disponible

Corrosion et/ou irritation de la peau

Alcohols, C16-18 and C18-unsatd., ethoxylated

Pas d'irritation de la peau
approche par catégorie**Lésion/irritation grave des yeux**

Alcohols, C16-18 and C18-unsatd., ethoxylated

Pas d'irritation des yeux
approche par catégorie**Sensibilisation cutanée ou respiratoire**

Alcohols, C16-18 and C18-unsatd., ethoxylated

Ne cause pas la sensibilisation de la peau.
approche par catégorie
Données bibliographiques**Mutagénicité****Génotoxicité in vitro**

Alcohols, C16-18 and C18-unsatd., ethoxylated

approche par catégorie
Les tests in vitro n'ont pas montré d'effets mutagènes**Génotoxicité in vivo**

Alcohols, C16-18 and C18-unsatd., ethoxylated

approche par catégorie
Les tests in vivo n'ont pas montré d'effets mutagènes**Cancérogénicité**

donnée non disponible

Ce produit ne contient aucun ingrédient qui est désigné comme étant un cancérigène humain probable ou soupçonné par :
IARC
ACGIH

Toxicité pour la reproduction et le développement**Toxicité pour la reproduction/Fertilité**

donnée non disponible

Toxicité pour le développement/Tératogénicité

donnée non disponible

STOT**STOT - exposition unique**

Alcohols, C16-18 and C18-unsatd., ethoxylated

La substance ou le mélange n'est pas classé comme matière toxique pour certains organes cibles (exposition unique) selon les critères SGH.
évaluation interne, approche par catégorie**STOT - exposition répétée**

donnée non disponible

Toxicité par aspiration

donnée non disponible

SECTION 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Compartiment aquatique**

Toxicité aiguë pour les poissons donnée non disponible

Toxicité aiguë pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques. donnée non disponible

Toxicité envers les plantes aquatiques donnée non disponible

Toxicité pour les microorganismes donnée non disponible

Toxicité chronique pour les poissons donnée non disponible

Toxicité chronique pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques. donnée non disponible

Toxicité chronique pour les plantes aquatiques donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique donnée non disponible

Eliminations photochimique et physique donnée non disponible

Biodégradation**Biodégradabilité**

Alcohols, C16-18 and C18-unsatd., ethoxylated

La substance remplit les critères de biodégradabilité aérobie finale et de biodégradabilité facile approche par catégorie

12.3 Potentiel bioaccumulatif

Coefficient de partage (n-octanol/eau) donnée non disponible

Coefficient de bioconcentration (BCF) donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Potentiel d'adsorption (Koc) donnée non disponible

Distribution connue en compartiments environnementaux

donnée non disponible

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Alcohols, C16-18 and C18-unsatd., ethoxylated

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).
Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

12.6 Autres effets néfastes

donnée non disponible

Évaluation de l'écotoxicité**Toxicité aiguë en milieu aquatique**

Alcohols, C16-18 and C18-unsatd., ethoxylated

Toxique pour les organismes aquatiques.
approche par catégorie

Toxicité chronique pour le milieu aquatique

Alcohols, C16-18 and C18-unsatd., ethoxylated

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
approche par catégorie

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Destruction/Élimination**

- Incinérer seul ou en présence d'un solvant inflammable.
- Les options de gestion des déchets devraient d'abord envisager les possibilités de réutilisation ou de recyclage. Certaines provinces ont des réseaux actifs "d'échange de déchets" pour réutiliser et recycler les déchets. Contactez votre compagnie locale de gestion des déchets pour explorer les options disponibles. Toutes les activités de gestion des déchets doivent obéir aux réglementations municipales, provinciales et fédérales. Les méthodes possibles de disposition comprennent les options suivantes :
- Stabiliser et solidifier ce produit avec des agents liants compatibles.
- Peut être éliminé dans un dépotoir si la réglementation locale le permet.

Précautions de nettoyage et d'élimination de l'emballage

- Rinçage avec un solvant approprié.
- Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport**TDG**

non réglementé

DOT

non réglementé

IMDG

non réglementé

IATA

non réglementé

Note: Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche. Mais, compte-tenu d'une évolution toujours possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1 État actuel de notification**

Informations sur les inventaires	Statut
United States TSCA Inventory	- Dans l'inventaire TSCA
Canadian Domestic Substances List (DSL)	- Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne
Australia Inventory of Chemical Substances (AICS)	- En conformité avec les inventaires
Japan. CSCL - Inventory of Existing and New Chemical Substances	- En conformité avec les inventaires
Korea. Korean Existing Chemicals Inventory (KECI)	- En conformité avec les inventaires
China. Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC)	- En conformité avec les inventaires

15.2 Réglementations nationales

donnée non disponible

SECTION 16: Autres informations**Date de révision:**

11/10/2016

Classification NFPA (National Fire Protection Association)

Santé	1 léger
Inflammabilité	1 léger
Instabilité ou réactivité	0 minime

Classification HMIS (Hazardous Materials Identification System (Paint & Coating))

Santé	1 léger
Inflammabilité	1 léger
Réactivité	0 minime
PPE	Déterminé par l'utilisateur ; dépend des conditions locales

- ACGIH American Conference of Governmental Industrial Hygienists

- OSHA	Occupational Safety and Health Administration
- NTP	National Toxicology Program
- IARC	International Agency for Research on Cancer
- NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue d'aider l'utilisateur à mettre en œuvre les opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination du produit dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Elles complètent les notices techniques d'utilisation mais ne les remplacent pas. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Elles ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de s'assurer qu'il est en conformité avec l'ensemble des textes réglementant son activité.